

ainsi montré à leurs persécuteurs qu'ils étaient mis, non par des motifs politiques, mais uniquement par la religion du devoir, qui veut que l'œuvre de Dieu soit respectée et à l'abri de toute atteinte. Il en est arrivé que Dieu, le suprême auteur et rémunérateur des mérites, à répandu non-seulement sur vous, vénérables frères, mais aussi sur tout le peuple de vos diocèses, les plus abondants bienfaits de sa bonté et de ses grâces. C'est par son secours en effet que, bien que le nombre des prêtres ait diminué de jour en jour parmi les fidèles de Prusse par suite des nouvelles lois, et que même beaucoup d'églises paroissiales en aient manqué pour l'administration des sacrements ; bien que des trompeurs, propageant, sous le nom de *vieux-catholiques*, des doctrines nouvelles et perverses, se soient efforcés de s'attirer des disciples trompés par leur fraude, néanmoins Nous avons vu avec joie Nos chers fils les catholiques allemands conserver intégralement et inébranlablement la foi de leurs pères, ne jamais se laisser prendre aux pièges des maîtres de l'iniquité, mais, au contraire, surmonter les dangers par leur grandeur d'âme chrétienne, et avoir d'autant plus de zèle de l'Eglise qu'ils la voyaient plus affligée de cruelles épreuves.

Ces faits si méritoires et si glorieux Nous ont été un allègement à la douleur que Nous avaient causée les susdites lois, et, dans les pieuses effusions de Notre cœur, Nous avons rendu louanges et grâces à Dieu, qui avait si admirablement mis un pareil courage dans l'âme de ses fils ; et, l'occasion se présentant, Nous n'avons pu manquer de glorifier publiquement par une juste louange votre vertu et celle de ces populations catholiques. Mais, en raison de Notre ministère apostolique qui Nous oblige à prendre garde que la condition de l'Eglise ne souffre aucun dommage et que sa vie intérieure ne soit exposée à aucuns troubles, tout cela eût été trop peu si, en même temps, Nous n'avions employé tout ce qu'il y a d'autorité et de zèle en Nous à écarter les difficultés du temps présent. C'est pourquoi Nous n'avons épargné aucun soin, Nous n'avons négligé l'accomplissement d'aucun devoir pour faire rapporter ces lois, qui ont infligé à l'Eglise de si longues douleurs et à vous une si lourde charge d'épreuves. Mais si grand a été et est encore dans Notre esprit le désir de rétablir sur des bases solides la concorde et la paix, que Nous n'avons pas manqué de déclarer à ceux qui ont le gouvernement que Notre dessein était de Nous montrer aussi condescendant envers eux que Nous le permettaient les lois divines et les devoirs de la conscience. Bien plus, Nous n'avons pas hésité à donner des témoignages publics de cette intention, et Nous sommes résolu à ne rien négliger dans la suite de ce qui Nous paraîtra propre à rétablir et à consolider l'entente.

Mais, pour que le résultat que Nous poursuivons de Nos vœux et de Notre espérance arrive heureusement, il faut chercher avant tout à faire sortir des lois publiques ce qui est contraire aux inté-